



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION CACES R386 PEMP NACELLE CATEGORIE 3B

Durée : 3 jours / 21 heures

Lieu : Magnis Formation Lyon 3e / Genas

Objectifs :

- Être capable de conduire une Plate-Forme Elévatrice Mobile de Personne (PEMP) en toute sécurité afin d'obtenir son CACES PEMP R386 Catégorie 3B,
- Acquérir le savoir-faire nécessaire,
- Appliquer les règles de sécurité tant sur le plan théorique que pratique.

Catégorie 3B : Nacelle à élévation verticale, véhicule mobile.

Exemple : Nacelle à flèche télescopique, nacelle articulée, plates-formes automotrices.

Public visé :

- Toute personne amenée à réaliser des opérations de maintenance à l'aide d'une nacelle.

Prérequis :

- Être âgé de 18 ans minimum, être apte physiquement (certificat médecine du travail), lire et écrire le français.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation,
- Exercices pratiques : plateau technique intérieur et extérieur.

Points abordés :

- **Théorie :**
 - o Les obligations du constructeur
 - o Les obligations de l'employeur (formations, autorisation de conduite)
 - o Responsabilité du conducteur
 - o La législation
 - o La classification par catégorie des PEMP
 - o La technologie des différents organes de la PEMP



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Les principaux risques d'accidents : renversement, chute, heurt, électrisation ...
- Gestes de commandement
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Balisage de la zone
- Vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge, hauteur de travail, nature du travail
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Les organes de sécurité
- Les vérifications et entretien courant à effectuer
- Les consignes et manœuvre liées à l'utilisation des postes de secours
- Equipement de protection individuelle

- **Pratique :**

- Contrôle visuel de l'état de la nacelle
- Examen d'adéquation
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Les gestes de commandement et de communication
- Balisage, mise en station
- Mise en place de la nacelle
- Mise en place des stabilisateurs
- Mise à niveau de la nacelle
- Prise de poste
- Déplacement de la plate-forme de travail
- Mise en place de la PEMP en position de transport
- Réalisation de différentes manœuvres avec souplesse et précision
- Réalisation des manœuvres de secours
- Opérations de fin de poste

EXAMEN CACES (PERMIS CARISTE)

Evaluation et validation :

- Evaluation des connaissances
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique

Documents remis en fin de formation : Délivrance du CACES Pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.

Validité : 5 ans